

Ecrit par le 16 février 2026

# Lettre ouverte pour défendre les marchés et le commerce non sédentaire



**Avec le reconfinement, les commerces non alimentaires et non sédentaires sont à nouveau lésés. Une situation critique qui a fait réagir Dominique Damiano, le président du [Syndicat des commerçants des marchés de Provence Vaucluse et limitrophes](#) qui exprime dans une lettre ouverte son désarroi face aux décisions gouvernementales.**

La situation est pour le moins tendue. Si, depuis le confinement, il y a bien eu une avancée dans le traitement des commerces indépendants (en mars dernier seules les grandes surfaces étaient ouvertes, seuls ceux proposant des denrées alimentaires ont le droit de lever le rideau. Marchands de vêtements, de vaisselle, de tissus, etc. n'ont en effet plus le droit de vendre, leur activité étant jugée non essentielle. Une situation difficile à accepter et une inégalité de traitement qui a fait vivement réagir Dominique Damiano, le président du Syndicat des commerçants des marchés de Provence Vaucluse et limitrophes (SCMPVL) qui regroupe 400 adhérents. « Aujourd'hui, quelle évaluation réelle des risques a permis de déterminer que les espaces de vente en extérieur comme les marchés, ou les petits commerces indépendants des villes et villages étaient des vecteurs de contamination plus importants que la distribution industrielle ? » s'insurge le président dans une lettre ouverte.

Ecrit par le 16 février 2026

## Haro sur la distribution industrielle

Pour le président du SCMPVL, cette décision illustre une « disparité de traitement » entre les commerces indépendants et la grande distribution. « A moins d'être amnésique, durant toutes ces années, élus, politiques, syndicats patronaux, CCI... n'ont-ils pas accompagné la voracité de la distribution industrielle ? La révision de la taxe Taca (Taxe d'aide au commerce et à l'artisanat) en Tascom, l'augmentation du seuil d'assujettissement à la CDAC (La commission départementale d'aménagement commercial) à 1 000 m<sup>2</sup> de surface de vente en création ou extension ? » questionne Dominique Damiano avant de lister les décisions prises au bénéfice des grandes surfaces : « Qui a accompagné les ouvertures de la distribution industrielle le dimanche, à titre exceptionnel, puis de façon quasi systématique ? Qui a favorisé la réimplantation en cœur de ville de la distribution industrielle ? Qui a prôné le développement des plateformes de distribution avec la vente directe au détriment des circuits et réseaux traditionnels d'approvisionnement ? ».

### « Il faut plus qu'un sursaut. »

Une lettre qui donne également l'occasion au président de rendre hommage aux « élus qui ont pris des positions claires pour le maintien des petits commerces dans les villes et village, lors du 1er confinement et à nouveau aujourd'hui. Ils ont soutenu leurs commerces sédentaires et non sédentaires en leur offrant une visibilité via leur site Internet et/ou en développant des plateformes intégrant sans distinction ces 2 formes de commerces indépendants. » Puis de conclure : « Il faut plus qu'un sursaut, un réveil général des citoyens pour consommer chez leurs commerces indépendants qu'ils soient sédentaires ou non sédentaires car c'est un véritable enjeu de société qui nous engage dès à présent pour demain. »

---

## Réouverture progressive des marchés de plein air

Ecrit par le 16 février 2026



Avec l'arrivée du déconfinement, les marchés de plein air se remettent progressivement en place. Ainsi, à compter du mardi 12 mai, le marché des producteurs réouvre ses portes à partir de 16h45 au Square Champeville, situé en bas de la rue de la République.

Concernant le marché forain, la reprise aura lieu vendredi 15 mai sur le périmètre habituel, soit le centre-ville et le parking des allées Jean-Jaurès. Dans un premier temps, seuls les producteurs et les commerces alimentaires seront autorisés à venir. Puis, selon l'évaluation régulière des conditions de déroulement du marché, les commerces en produits manufacturés seront alors progressivement réintroduits.

À noter que la majorité des commerçants conserveront leur place habituelle, mais certains pourront être déplacés selon les contraintes liées à la configuration des lieux et à la situation sanitaire. Le placement des forains passagers est, lui, suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Ecrit par le 16 février 2026

## Les marchés, c'est l'avenir



**Le Syndicat des commerçants des marchés de Provence, Vaucluse et limitrophes (SCMPV)** vient de tenir, à Sorgues, sa 90e assemblée générale annuelle. Si les motifs de satisfaction sont nombreux (marché des enfants, mobilisation des adhérents, organisation du congrès des marchés de France à Avignon...), certaines incertitudes restent de mise concernant notamment l'attitude de certaines mairies.

«On ne réinventera pas le marché, mais il nous appartient de nous adapter aux évolutions avant qu'elles nous 'rattrapent', et de faire émerger des propositions, des pistes de travail et des choix stratégiques cohérents, a expliqué Dominique Damiano, président du Syndicat des

Ecrit par le 16 février 2026

commerçants des marchés de Provence, Vaucluse et limitrophes (SCMPVL) à l'occasion de l'assemblée générale de cette association professionnelle qui vient de se tenir dans la toute nouvelle salle des fêtes de Sorgues (voir encadré).

« Nous sommes aidés en cela par certaines villes et plus particulièrement celles qui, en 2019, ont affiché leur volonté de réorganiser leur marché, poursuit le président du Syndicat des marchés de Provence. Il est important de mettre en avant ce travail. Notamment celui des villes de Sorgues et Bagnols-sur-Cèze qui ont engagé la réorganisation et la modernisation de la gestion de leur marché. De quelle façon ? En mettant en œuvre les moyens humains et les outils nécessaires pour atteindre leur objectif. Un travail considérable. N'oublions pas, non plus, le travail des villes de Miramas, Gréoux, Pélissanne. Toutes ces villes n'hésitent pas à retrousser leurs manches quand d'autres nient perpétuellement les dysfonctionnements d'organisation que nous pointons du doigt. Les conséquences sont toujours dramatiques pour nos commerces avec la paupérisation de certains marchés. Quand ce n'est pas tout simplement la 'mort' du marché. Celle des centres-villes et villages par extension. Des cœurs de villes que l'on tente sous différentes appellations de ramener à la vie : Fisac hier, 'Action cœur de ville' aujourd'hui. Et après ? Nous concernant, nous n'avons guère d'attentes de ce genre de programmes qui nourrissent toujours nos désillusions. »

## ■ Les communes 'évaluées' chaque année

Comme chaque année, le SCMPVL distribue donc les bons et les mauvais points en termes d'organisation pour les villes de la région. « Les prochaines élections municipales ont créé un climat particulier durant cette année 2019, favorisant un terrain instable quant à la gestion, l'organisation des marchés de certaines villes, constate Van Vu Dinh, secrétaire du syndicat. Notamment sur des marchés où un travail constant n'a pas été réalisé mais voilà qu'à l'aube des municipales, on se réveille et on prend des raccourcis afin de donner le sentiment qu'un travail a été engagé alors qu'aucune réflexion n'a été mise en œuvre. »

Pointant du doigt le marché d'Apt, avec la mise en œuvre de travaux de centre-ville (sans plan de repositionnement clair des commerçants non-sédentaires sur leurs emplacements après travaux), celui de Pertuis (déplacement du cœur de ville risquant de déséquilibrer le marché et de le paupériser) et celui d'Arles (gestion délétère depuis de nombreuses années), le Syndicat a cependant pu renouer en partie le dialogue avec les deux premières communes « même si pour Pertuis, nous avons sauvé le marché une fois, mais on ne le fera pas deux fois » prévient le président Dominique Damiano.

Ecrit par le 16 février 2026

Pour Arles, « notre seul espoir dépend aujourd’hui du résultat des prochaines municipales, poursuit pour sa part Van Vu Dinh. En revanche, d’autres villes travaillent tranquillement, sur leurs petits, moyens marchés, sans bruit ni heurts, en se préoccupant des commerçants qui déballent toute l’année sur leur commune et assurent ce service de proximité à la population (Morières-lès-Avignon, Cadenet qui a constitué une commission de marché, Entraigues- sur-la-Sorgue, Le Thor...) ».

## ■ Challenge des marchés de plein vent et marchés des enfants

Afin, de mettre en avant ces bonnes pratiques municipales, le SCMPVL a lancé le ‘Challenge des marchés de plein vent’ destiné à distinguer les communes les plus méritantes dans les départements de Vaucluse, du Gard et des Bouches-du-Rhône. Ce prix, qui succède à celui des Parasols d’or, a vocation à s’étendre à l’échelle régionale d’ici 2 ans. Pour cette première, le nouveau trophée a donc été attribué aux villes de Pélissanne, de Bagnols-sur-Cèze et de Sorgues. « Pour réussir à faire de beaux marchés, il faut jouer collectif, insiste Dominique Damiano. Il est nécessaire d’en maîtriser la bonne gestion et de ne pas créer d’îlot de produits alimentaires par exemple. Il est fondamental de veiller à son bon équilibre. »

Pour mieux assurer la promotion de son activité auprès des jeunes générations, ce Syndicat vauclusien regroupant près de 400 adhérents, a participé à l’organisation du ‘Marché des enfants’.

« Cet événement nous a aussi permis d’occuper le terrain d’une façon plus ludique avec un retour d’image très positif auprès des villes et du public, explique le secrétaire Van Vu Dinh. Il s’agit d’une belle initiative qui a émergé du partenariat de la fédération et de ces partenaires (ndlr : l’assureur la Macif et la société de toiles pliantes Vitabri). L’opération permet de sensibiliser dès le plus jeune âge les ‘consomm’acteurs’ de demain en faisant leurs achats de produits frais, de terroir sur l’un des circuits court privilégié qu’est le marché. »

Présent lors de la manifestation ‘Terroirs en Fête’ proposée par le Conseil départemental de Vaucluse à Châteauneuf-de-Gadagne en juin dernier, le ‘Marché des enfants’ a permis d’accueillir directement près d’un millier d’enfants sur les 18 000 visiteurs reçus. Auparavant, l’opération s’était déroulée à Miramas, avec les écoles de la ville, puis quelques jours plus tard à Pélissanne, toujours avec le même succès.

Ecrit par le 16 février 2026

## ■ Organisation du congrès national à Avignon

Signe du dynamisme du SCMPVL, il va accueillir à Avignon le 99e congrès de la Fédération nationale des syndicats des marchés de France. L'événement va se dérouler dans la grande salle de la mairie du lundi 2 au mercredi 4 mars prochain. Durant ces trois jours, la Fédération évoquera les grands thèmes de la défense des professionnels du secteur. Une véritable reconnaissance pour le SCMPVL et sa région qui, à elle seule, représente 10% de l'effectif fédéral.

« Nous sommes conscients, plus que jamais, de la nécessité de rassembler, de renforcer notre territoire pour équilibrer les rapports de force, assure le président Dominique Damiano qui a démissionné du conseil d'administration fédéral pour marquer son désaccord sur les orientations fédérales qu'il ne considère pas en adéquation avec l'évolution nécessaire pour des syndicats.

« Nous sommes conscients que c'est cette synergie qui nous permet collectivement d'avancer, complète Van Vu Dinh. C'est donc dans cette logique que nous avons constitué l'Union régionale des marchés du grand Sud (URGS) avec les Syndicats Marseille-Provence, Hautes-Alpes et celui du Var. Et nous espérons que cette même dynamique nous portera aussi dans le cadre du prochain congrès de la fédération nationale qui sera déterminant pour l'avenir de notre profession.

« Il était indispensable que nous ayons une assise avec une représentativité forte sur la région et l'URGS prend toute sa place à cet effet, conclut Dominique Damiano. Etant affiliés à la fédération il nous appartient d'en être partie prenante. C'est pourquoi, lors du prochain Congrès, la région Paca présentera plusieurs candidatures. »

Ecrit par le 16 février 2026

## Le conseil d'administration 2020

A l'occasion de son assemblée générale annuelle, le Syndicat des commerçants des marchés de Provence, Vaucluse et limitrophes (SCMPVL) a procédé à l'élection de son conseil d'administration 2020. Ce dernier est composé de Youcef Abdellaoui, Rachel Bibaut, Michel Boutaba, Rachid Boutahar, Jacqueline Cattoen, Jean Césarini, Véronique Césarini, Violette (Loana) Damiano, Dominique Damiano, Sabrina Gervais, Charly Girardon, Serge Llorca, Farid Neffati, Gérard Reymond, Florian Reymond et Nicolas Rostang.

Ecrit par le 16 février 2026

SORGUES

## Un nouvel écrin pour l'AG

Après un 'exil forcé' au boulodrome Francis Bonneau l'an dernier, le Syndicat des commerçants des marchés de Provence, Vaucluse et limitrophes (SCMPVL) a retrouvé la salle des fêtes de Sorgues pour la tenue de sa 90<sup>e</sup> AG. En effet, le bâtiment inauguré en 1976 vient de faire l'objet d'un important chantier de réhabilitation d'un montant de 3,1 M€. Plus moderne et plus fonctionnelle, la salle d'une surface de 1 789 m<sup>2</sup> et d'une capacité 1 127 places assises est opérationnelle depuis le début de l'année. Elle accueille en moyenne 150 spectacles par an. Ce retour a été salué par Thierry Lagneau, maire de Sorgues, pour qui « les commerçants non-sédentaires animent les villes comme c'est le cas dans notre commune. Les marchés font partie de notre histoire et de notre patrimoine. C'est une présence humaine salutaire et nécessaire dans une époque où il existe toutes sortes de moyens d'acheter. »